

Aire de stationnement - gens du voyage

Le coup du lapin

Une pétition... suite à la pétition reçue.

Juillet : les habitants du quartier lancent une pétition. Elle est remise au Maire de Clamart.

Deux mois plus tard, le Conseil de quartier propose une action imparable : une pétition ! Qui a eu cette idée géniale? On se demande comment ils ont pu y penser...

Trop triste derrière les barreaux, notre lapin se sauve. Une vraie *Chèvre de Monsieur Seguin* version longues oreilles !

Merci aux habitants de la rue de l'Espérance. Ceux qui nous donnent des nouvelles de notre lapin; ceux qui lui offrent des carottes et des salades..

Depuis juin, ce lapin s'est installé sur l'aire prévue pour les gens du voyage. Fidèle, il revient donner des nouvelles. Lui, au moins, il ne fait pas le coup du lapin.

Pas de stratégie politique. Juste l'envie de vivre tranquille, sur un espace naturel. Et la capacité de s'entendre avec les chiens et les chats du voisinage...

Clamoche

Plus question d'une réunion

Une réunion avec le Maire de Vélizy est annoncée dans le courrier de juillet et dans Clamart Info de septembre. Elle n'aura pas lieu. Qui nous a posé un lapin? Recevoir "à quelques jours d'intervalles (...) un recours en contentieux au TA de Versailles et une réunion de concertation sur le même sujet"* Quelle maladresse! A croire que c'est fait exprès !

Et si le recours tourne court?

Faut-il attendre le recours auprès du Tribunal administratif? Plusieurs fois mentionnés dans les courriers, le contenu de ce recours n'est pas diffusé aux habitants du Haut Clamart. "Nous, dans le Haut, y'en a pourtant capable comprendre!"

Reste à espérer :

- Des nouvelles positives suite à la rencontre prévue entre trois habitants du quartier et Monsieur Loison, Maire de Vélizy.

- Une action plus visible par les gens du quartier... et que le Maire de Clamart se décide enfin à agir dans l'intérêt des habitants !

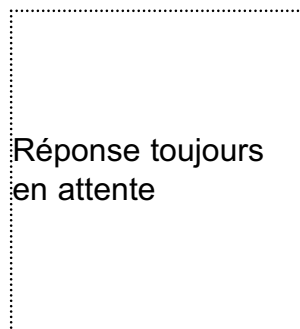
Question à venir au Conseil municipal mercredi 24 septembre 2008.

* source : courrier de Monsieur Loison envoyé à Monsieur Kaltenbach, le 27/09/08.

En ligne (bientôt) sur www.clamoche.com

Clamoche agit dans un souci d'information. En toute objectivité, donc.

Envoi d'un message à Monsieur Pemezec, Conseiller général du Haut Clamart. Voici le résultat:



Note de la rédaction : Merci Monsieur le Conseiller général. Votre non réponse apporte, dans la mise en page de Clamoche de l'air sur cette question de l'aire des gens du voyage.